

169/20

EC/ALL

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance publique du 13 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le treize décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC ; Florent LE HERVÉ ; Edouard TROLES ; Christiane DUGAY ; Éric LE SCANFF ; Hervé TILLY ; Chantal COLLÉOU ; Rémy LE MEUR ; Annick LE GALL ; Paul UGUEN ; Cyrielle MOY ; Sonia FLOCH

Absents : Françoise NORMAND, Laurence LE ROY-TASSEL

Procurations : Françoise NORMAND donne procuration à Paul UGUEN

Secrétaire de séance : Cyrielle MOY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 décembre 2022

Objet : Nouvelle organisation des services de la Mairie : modification des horaires de la Mairie

Monsieur Le Maire rappelle que dans le cadre d'une réflexion sur la réorganisation des services de la Mairie, il avait été convenu de modifier les horaires d'ouverture au public de la Mairie à compter du 1^{er} juin 2022, pour une phase de test, passant de 42h d'ouverture au public à 34h30, comme suit :

- Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h avec fermeture à 17h au lieu de 18h auparavant et fermeture au public le jeudi après-midi ;
- Permanence des élus uniquement le samedi matin de 9h à 12h.

Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil municipal d'approuver ces nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie.

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, à 3 voix contre, 1 abstention et 9 voix pour, décident d'approuver ces nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie.

Pour extrait conforme,

Pour Le Maire,

L'adjointe déléguée,



Christiane DUGAY